

En 2019, les universités Paris Descartes, Paris Diderot et l'institut de physique du globe de Paris forment l'Université de Paris.

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE GESTION EN FORMATION PLENIERE

Séance du 18 décembre 2019

Présents : Philippe RUSZNIEWSKI – André BARUCHEL – Caroline DUBERTRET – Alexandre MEBAZAA – Claire PAQUET – Henri-Gérard DUBOC – Dorothee FAILLE – Didier HAGUENAUER – Ulrich MEINZER – Hélène MOINS – Stéphane LOYAU – Victor BOIMARE – Emma SOLIGNAC – Pauline COUSIN – Hélène GILARDI – M-G.CAZENAVE (suppléant de S.BOUZARD)

Absents : Pierre GRESSENS – A. WARGNIER – Constance BEYLER – William DELANNOY – Marcel PAPPO – Jean-Luc THOMAS – François CHAMBELIN – Xavier HALLYNCK

Excusés : Catherine BOILEAU – Hervé DOMBRET – Abdellatif TAZI – Valérie VILGRAIN – Yazdan YAZDANPANAH – Maude LE GALL – Cédric CHAUVIERE – Esther POTIER – Caroline MARTY (représenté par S.LOYAU) – Adrien ALBALADEJO (représenté par V.BOIMARE) – Sébastien BOUZARD – Marie-Emilie STERLIN (représentée par P.COUSIN)

Invités permanents absents : Jean-Damien RICARD

Invités permanents absents : Isabelle AUBIN-AUGER (excusée) – Jean-Claude CAREL – Hawa KEITA-MEYER – Rémy NIZARD – Matthieu RESCHE-RIGON – Bruno CRESTANI – Martin FLAMANT – Nicolas DE ROUX – Albert FAYE (excusé)

Personnels administratifs : Mathias GUERIN – Didier VENNEKENS

I – INFORMATIONS DU DOYEN

- **Contexte hospitalier :** le Doyen rappelle le contexte difficile et qui se tend encore, du fait des grèves de transport. H. Gilardi complète en soulignant l'extrême mobilisation des équipes pour être présents. Elle indique que les programmes devront être ajustés notamment pendant la période de congés, service par service, selon les possibilités. Les difficultés sont de plus en plus importantes, la fatigue s'accroissant. Elle note que beaucoup de personnels dorment sur place, notamment à Saint-Louis et à Robert Debré. A. Baruchel souligne le rôle majeur des cadres, qui organisent la situation au mieux.
- **CMEL :** le Doyen informe de la réunion de la nouvelle CMEL, qui a élu J.-Cl. Carel comme Président, N. Pons-Kerjean étant vice-présidente, et Elie Azoulay représentant HU.
- **Réformes :** le Doyen informe le Conseil de l'envoi d'un courrier par la CPU sur les réformes, pour insister sur le besoin de moyens. Il estime peu vraisemblable d'arriver à tenir le délai de la rentrée 2020 faute de moyens financiers et humains ; un report est de plus en plus vraisemblable.

En 2019, les universités Paris Descartes, Paris Diderot et l'institut de physique du globe de Paris forment l'Université de Paris.

- **Fusion des UFR**, le Doyen fait part de l'actualité riche et dynamique. Il évoque notamment le deuxième CG conjoint, le 18 novembre, la mise en place et les réunions régulières du comité de suivi de la fusion, et mentionne les tensions liées à la réforme de la PACES. Ulrich Meinzer pose la question de savoir si les élus étudiants ont des échos d'éventuelles craintes de la part des étudiants de Descartes. J-G. Cazenave indique qu'en effet il a écho de craintes sur les stages, sur certaines modalités pédagogiques. Il s'agit probablement de craintes liées à la méconnaissance.
- **Point sur le NC** : le Doyen indique que les chiffres ne sont pas connus à ce jour ; ils le sont en général en fin d'année civile. Il complète en indiquant que les chiffres devraient être proches de ceux de 2018.
- **Evolutions de personnels** : Le Doyen informe de la nomination de C-H. Sambet comme directeur administratif adjoint de l'UFR et M. Guérin complète en faisant part des arrivées de M. Alonso en qualité de responsable du 2^{ème} cycle, de l'arrivée prochaine de C. Kot comme responsable du 1^{er} cycle. Il termine en mentionnant le fait qu'il assurera l'intérim de la responsabilité administrative de l'UFR de médecine de Descartes, J-F. Mescoff étant nommé directeur général de la Faculté de Santé. J-G. Cazenave pose la question de la mise en place d'une administration unique de l'UFR, et du délai lié. Le Doyen rappelle que l'UFR sera constituée en juillet, en vue de la rentrée 2020 et que la mise en place sera progressive, la priorité étant donnée à la formation initiale et donc à la scolarité.
- **FHU** : le Doyen se félicite du succès de nos projets. 21 projets ont été retenus, dont 20 en médecine. 7 relèvent de notre UFR, plus fort taux de succès des UFR franciliennes. Le Doyen indique les noms des projets et de leurs porteurs :
 - Neurovasc, H. Chabriat,
 - Mosaic, V. Paradis,
 - Promice, A. Mebazaa,
 - Apollo, C. Le Faucheur,
 - I2D2, P. Gressens,
 - Nor-Sud, Fl. Vorspan,
 - Prothée (ex-PJI), A-L. Crémieux,auxquels il faut ajouter le projet DDS-Parisnet, porté par C. Chaussain et A. Berdal, et auquel l'UFR participe.

Il précise que des moyens sont associés, et surtout que le label en lui-même facilitera pour ces équipes la réussite à d'autres appels d'offres.

En 2019, les universités Paris Descartes, Paris Diderot et l'institut de physique du globe de Paris forment l'Université de Paris.

II – APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DE LA REUNION DU 16 OCTOBRE 2019 ET DE LA REUNION CONJOINTE DU 18 NOVEMBRE

En ce qui concerne celui du 16 octobre, dans le point consacré au règlement des études, sur la question du second CCO, V. Boimare demande à renverser la phrase pour indiquer que la validation de l'UE recherche peut servir à valider le CCO. Sous cette réserve, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Le procès-verbal de la réunion conjointe est approuvé à l'unanimité.

III – ADOPTION DU PROJET DE BUDGET 2020

M. Guérin présente rapidement quelques éléments relatifs à l'exécution du budget 2019 avant d'en venir au budget pour 2020.

Il indique qu'en raison de la fusion des universités, la gestion a été clôturée le 30 novembre. Le budget a été exécuté conformément aux prévisions, une partie ayant par ailleurs pu être dégagée pour les meubles des nouveaux locaux étudiants de Bichat. 55 000 euros ont par ailleurs été obtenus pour une salle informatique à Bichat.

Pour 2020, les dotations des unités de recherche restent stables mais les dotations des UFR ne sont, à ce stade, reconduites qu'à hauteur de 90% du budget 2019. Le budget reste structuré en 3 enveloppes :

- Pilotage et formation : 3,971 millions,
- Recherche : 4,7 millions, en intégrant les ressources propres (notamment des unités de l'IRSL),
- Patrimoine immobilier : 2,165 millions.

L'arbitrage concernant les demandes formulées au titre du PPI n'est pas connu.

Sur un autre plan, la prévision de recettes en formation continue est d'1,8 million d'euros, en augmentation.

M. Guérin apporte quelques précisions pour les dépenses prévues au titre de chaque enveloppe :

- Pilotage et formation : près de 354 000 € sont consacrés à la PACES et au 1^{er} cycle, dont 160 000 pour le concours et les surveillances et 80 000 pour les heures complémentaires (PACES) ; près de 540 000 € sont affectés au 2^{ème} cycle, dont 189 000 pour les surveillances et les ECNI ou 150 000 pour les MSU ; 1 150 000 sont consacrés à la médecine générale, dont 1 100 000 pour les MSU. Par ailleurs, 1 180 000 € devraient être dépensés pour la formation continue, dont 450 000 au titre des frais de gestion de l'université. 160 000 seront consacrés à la plateforme de simulation.

En 2019, les universités Paris Descartes, Paris Diderot et l'institut de physique du globe de Paris forment l'Université de Paris.

- Recherche : le montant englobe la dotation (1 368 000 €) et les ressources contractuelles, qui relèvent essentiellement des unités de l'IRSL (pour 3 359 000 €). Les ressources contractuelles des unités gérées par la plateforme partagée avec l'Inserm ne sont pas comptabilisées, puisqu'elles relèvent formellement de l'Inserm.
- Patrimoine immobilier : sur les 2,165 millions, 274 000 € sont affectés à la maintenance des bâtiments, 1 476 000 à l'électricité et aux fluides et 82 000 à l'hygiène et sécurité.

Les échanges ont porté sur les points suivants :

- J-G. Cazenave pose la question de prêts de tablettes à long terme, qui permettraient de supprimer de nombreuses impressions papier ; M. Guérin étudiera la question.
- Il est remarqué qu'il est difficile de disposer d'une vision précise des ressources des unités de recherche. Pour les unités gérées en propre, l'université dispose des éléments sur les contrats qu'elle pilote ; pour les unités gérées par la plateforme, il n'est pas possible de faire la répartition puisque toutes les recettes passent par un canal unique. En revanche la plateforme permet une vision consolidée globale.
- Le Doyen remercie Cl. Paquet, et l'équipe de FC ainsi que V. Skiers, pour l'augmentation importante de recettes de formation continue depuis 2 ans.
- U. Meinzer indique que l'UFR de médecine de Descartes fonctionne beaucoup avec des ressources venant de l'extérieur, avec les avantages du système mais aussi des risques potentiels vis à vis de l'indépendance. Le Doyen relève le rôle important de la Fondation.

Au terme de ces échanges, le projet de budget est adopté à l'unanimité par le Conseil.

IV- QUESTIONS DIVERSES

N. Jeanjean, Directeur général des services de l'Université de Paris étant indisponible notamment en raison de l'actualité liée au Centre du Don des Corps, le point consacré à sa présentation est reporté à une prochaine séance. V. Boimare indique que des discussions tendues ont eu lieu en Conseil d'Administration de Paris Diderot, à propos d'une convention pour le TP de dissection. Le Conseil a toutefois donné son accord pour la signature de la convention.

- Le Doyen informe de l'évolution des modalités de la RE 2021, avec la mise en place d'un comité d'audition unique, remplaçant les auditions en CMEL puis en Conseil de Gestion. Pour la RE 21, et en prévision de la fusion, il précise que des membres de chacun des Conseils participeront au comité de l'autre UFR. IL s'agira, outre lui-même, d'A. Tazi, d'A. Baruchel et d'un MCUPH. Il rappelle pour terminer que la RE 21 sera votée par chaque conseil.
- Partum : Cl. Paquet indique que l'UFR a obtenu 100 000 euros pour 3 Formations qualifiantes, courtes, dont l'une est francophone et internationale (partenaires belge et suisse), dite Partum, avec une aide de 40 000 euros. La formation porte sur la gynéco-

En 2019, les universités Paris Descartes, Paris Diderot et l'institut de physique du globe de Paris forment l'Université de Paris.

obstétrique et fait appel à la simulation. Se pose une question de tarifs ; la proposition faite au Conseil est d'uniformiser les tarifs avec ceux pratiqués par les partenaires. Le Conseil donne un accord unanime.

- E. Solignac pose la question de l'ouverture de la BU de Villemin le dimanche. Un nombre important d'étudiants se dit favorable à l'ouverture le dimanche, notamment avant les examens (novembre et décembre ; avril à juin). L'intérêt est de disposer des ouvrages et des espaces de travail. Le Doyen y est très favorable. M. Guérin contactera Ch. Pérales à ce sujet. En lien, le Doyen pose la question de la BU de Robert Debré. J-G Cazenave indique qu'elle fonctionne et est très appréciée.
- M. Guérin informe que le CROUS ne devrait pas rouvrir à Bichat en janvier mais peut-être en septembre 2020. Nous cherchons à disposer d'informations plus précises.

Le Doyen souhaite de bonnes fêtes à tous.

La réunion se termine à 10h53.